

"Trais fais mort, enterré et ressuscité par la grâce de Dieu"

François de Civille

LA GAZETTE de BOIS-HEROULT

Bulletin Trimestriel - N°12 Janvier 2004

Editorial



2003 EST MORT, VIVE LA NOUVELLE ANNÉE

2004 frappe à la porte, 2003 est mort, vive la nouvelle année à BOIS-HEROULT.

Une nouvelle année chasse la précédente avec son cortège de bonnes et de moins bonnes nouvelles.

Le monde change avec son lot de trains qui n'arrivent pas toujours à l'heure.

Nous avons subi la canicule du mois d'août, les intempéries, la guerre en Irak, les tensions en Afrique et au Moyen Orient et une fin d'année plutôt morose avec un chômage encore en augmentation.

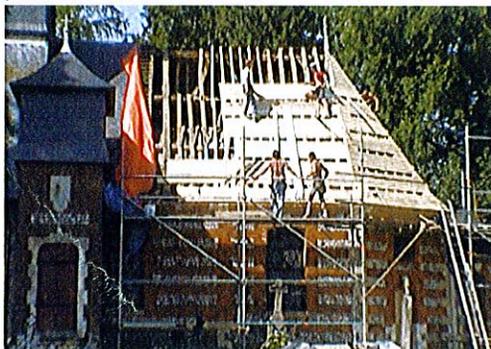
Nous sommes dans l'attente de la croissance espérée et retrouvée déjà aux USA.

Alors tous mes vœux pour 2004 !

**Edouard de Lamaze
Maire**

Vœux pour 2004

Chers amis,
Au moment où cette nouvelle année commence, je voudrais m'adresser à chacune et à chacun d'entre vous ; car 2004, en effet, ne sera pas une année comme les autres dans notre village. Voilà trois ans que vous avez fait confiance à mon équipe pour mener les affaires de la Commune. Vous savez que nous n'avons pas fait de promesses inconsidérées, que nous n'avons pas fait miroiter non plus monts et merveilles tout de suite pour tout le monde, et cela en raison principalement du montant de notre budget, mais vous savez aussi que nous avons déterminé un calendrier de réalisation des travaux à effectuer, en commençant par les plus urgents. Je suis donc heureux de pouvoir vous annoncer la fin des travaux de l'église telle que prévue. Il s'agissait de la troisième tranche à réaliser, comportant la toiture extérieure, la restauration du pignon ouest, la restauration des boiseries de la nef, et la peinture du chœur. Je remercie particulièrement mes adjoints et conseillers pour leur assiduité aux différentes réunions de chantier qui ont permis de mener à bien cette réalisation qui, pour cette seule troisième phase, s'est élevée à environ 120 000 €.



Nous n'avons pas augmenté les impôts d'un centime, mais nous avons cherché toutes les subventions que nous pouvions avoir auprès du Conseil Général.

De plus, comme je l'ai indiqué en son temps, la commune de Bois-Héroult a été rendue éligible au fonds de réserve spécial de l'Assemblée Nationale en janvier 2000, ce qui nous a permis de ne pas utiliser les fonds

propres de la commune pour cette opération. Grâce à cela, l'année 2004 pourra nous permettre de réaliser un autre chantier important : la restauration de nos routes et chemins. L'état de la route de la Quesne est désolant. Nous l'avons, ces dernières années, restaurée à trois reprises, mais en vain. Les descentes des eaux pluviales, provenant du bassin versant de l'Andelle, coulent sur cette route et, par temps de verglas, le revêtement ne résiste pas. Cet écoulement permanent doit être drainé impérativement en dessous de la chaussée, comme j'ai pu l'exposer à plusieurs reprises, tant auprès des services de la DDE qu'auprès du syndicat des Bassins Versants. Une récente visite sur place du Président, accompagné de Maître Le Berte, membre du bureau, me permet d'espérer une issue favorable pour ce chantier. En raison de l'urgence de la situation, j'ai pris la décision, avec le Conseil Municipal, de solliciter des subventions du Conseil Général pour réaménager l'accès du hameau par la commune de Bois-Guilbert. Les travaux pourront, je l'espère, être effectués au printemps.

Pour le reste, il est prévu que nous puissions nous réunir au premier semestre, pour examiner ensemble le projet de zones d'aménagement du plan local d'urbanisme (PLU). Une équipe municipale a été spécialement mise en place parmi les conseillers, afin d'examiner les questions qui peuvent être posées par vous-mêmes. J'espère que nous pourrions répondre à vos interrogations et, si besoin est, à vos inquiétudes. Le PLU est devenu, au regard des lois sur l'environnement et de répartition des pouvoirs des élus avec l'administration, une absolue nécessité. Notre commune ne disposant, à ce jour, d'aucun plan d'occupation des sols (POS), le travail s'en trouve d'autant plus important. Je souhaite de plus que cette réflexion soit faite dans le cadre du projet d'assainissement, tel que présenté par le Syndicat de SIGY, de manière à rendre encore plus cohérente notre action.

Je forme donc le vœu que notre commune puisse continuer à prospérer pour le bien de tous. Bonne année 2004 !

E.L.

Comité des Fêtes

Beaujolais nouveau

C'est le samedi 22 novembre que le village de Bois-Hérault recevait "Le Beaujolais Nouveau".

Cette fête est devenue une institution dans notre bourg, car le succès ne se dément pas. Est-ce le vin, le buffet, l'ambiance, ou l'ensemble qui font cette réussite ?...

Après l'accueil des nouveaux habitants présents (M et Mme Masquelier à La Quesne, M et Mme Trolet au chemin des Ecurieils), le Communard était servi avec sa saucisse sèche. Puis, une grande liberté était laissée aux convives pour faire honneur au "buffet à volonté", composé par le comité, avec toujours des spécialités lyonnaises et beaujolaises.



Point de reproche sur les mets et les différents "beaujolais nouveau" proposés. Mais ce qui crée maintenant la meilleure ambiance est le jeu des connaissances, basé sur le thème de la soirée ; les questions autour de la table et du vin "excitent" les convives... il est vrai que le lot en vaut la chandelle.



C'est après le chausson au coing et avant le café que le dépouillement eût lieu.

La lauréate pour un dîner à "L'auberge Bucheoise" fût Bernadette Trolet et le vainqueur David Laboulé.

Ce fût donc vers 1h, que nos amis se séparèrent gaiement, toutefois avec modération comme le veut maintenant la force publique.

Voeux et Calendrier

Les membres du Comité des fêtes vous présentent

Leurs Meilleurs Voeux pour l'Année 2004

Veillez trouver ci-dessous le calendrier des manifestations prévues pour cette année :

18 Janvier : Galette des Rois

4 avril : Choucroute

9 mai : Repas des Anciens

5 juin : Fête des Mères

13 juillet : Retraite aux Flambeaux

5 septembre : Fête Patronale

20 novembre : Beaujolais Nouveau

D.C.

Le saviez-vous ?



CARNAVAL

...vient d'une expression latine, *carne levare*, qui veut dire "enlever la viande", autrement dit : "plus de viande !" Précédant le mercredi des Cendres, qui est le début de la longue période de jeûne du Carême, ce jour annonçait bien la couleur : "profitons-en mangeons le bœuf gras avant que la viande ne soit interdite." Carnaval devient tout naturellement un jour "gras" en opposition aux jours "maigres" qui allaient suivre.

Un mois de carnaval, génial !

Autrefois, Carnaval était un temps de réjouissances entre l'épiphanie (6 janvier) et le mercredi des Cendres, qui marque le début du Carême. Plus d'un mois de folle gaieté, ils en avaient de la chance, nos ancêtres ! Aujourd'hui, la fête dure habituellement un jour. C'est le Mardi gras, veille du mercredi des Cendres.

L'éloge de la folie

Depuis la plus haute Antiquité, le mois de février est propice à toute sorte de

débordements. Ce qui était interdit devenait alors possible, l'espace d'un jour et d'une nuit. Les Grecs, les Egyptiens, les Hébreux, tous les peuples de l'Antiquité avaient leur fête des fous. Durant chacune de ces fêtes, tout fonctionnait à l'envers : les esclaves prenaient la place des maîtres de maison et se faisaient servir à table par ces derniers, tout en les insultant copieusement ! Très tôt, donc, à Carnaval, on prit l'habitude de transgresser les règles morales et sociales. Grâce aux déguisements, à la satire et à l'humour, les rapports établis entre riches et pauvres, paysans et bourgeois, clercs ou soldats disparaissaient.

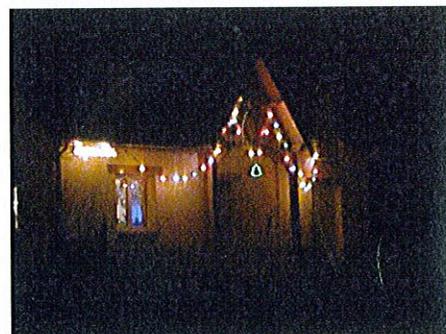
F.B.

Courrier des lecteurs



Si vous souhaitez réagir à notre bulletin dans le cadre de la commune, vos articles seront les bienvenus, dans la limite de la place disponible (pas de photo).

Fiat lux !



À la période des Fêtes de fin d'année, les maisons du village se parent de guirlandes lumineuses et colorées. Rouge, bleu, jaune...chaque année le nombre de maisons et jardins décorés va croissant, ce qui donne de la gaieté et rend le village vivant en ces soirées d'hiver où la nuit tombe vite. De plus, au-delà de la satisfaction personnelle de décorer sa maison, cette mise en valeur des demeures retombe sur le village tout entier qui s'en trouve embelli. Je soupçonne d'ailleurs une certaine concurrence entre voisins...

Félicitations donc à ces participants spontanés et vivement décembre prochain !

R.C.

Fiat lux ! : Que la lumière soit !

Vie pratique



Les bordures soulignent les massifs

Pour souligner vos parterres, mettez en place dès le mois de mars des bordures où vous mélangerez des vivaces et bisannuelles. Choisissez des plantes en coussins dont les floraisons s'échelonnent durant toute la belle saison.

En plein soleil

Un fond gris et argent ourle ce parterre de fleurs vives.

Lavande : vivace. Floraison de mai à juillet. Hauteur : 40 à 50 cm. 1 pied tous les 30 cm.

Ageratum : annuelle. Floraison de juin à septembre. Hauteur : 15 cm. 1 pied tous les 10 cm.

Armoise : vivace. Hauteur : 30 à 50 cm. 1 pied tous les 50 cm.

Epiaire laineux (stachys lanata) : vivace. Floraison de juin à septembre. Hauteur : 50 cm. 1 pied tous les 25 cm.

Pour un massif à l'ombre

Alchemille : vivace. Floraison de mai à juillet. Hauteur : 50 cm. 1 pied tous les 50 cm.

Campanule des Carpathes : vivace. Floraison de mai à octobre. Hauteur : 30 cm. 1 pied tous les 25 cm.

Géranium vivace : nombreux coloris. Floraison de mai à septembre. Hauteur : 30 à 50 cm. 1 pied tous les 30 cm.

Le long d'un mur

Sauge (salvia nemorosa) : vivace. Floraison de mai à septembre. Hauteur : jusqu'à 1 mètre. 1 pied tous les 50 cm.

Giroflée ravenelle : bisannuelle. Floraison de mars à juin. Hauteur : 50 cm. 1 pied tous les 25 cm.

Euphorbe polychrome : vivace. Floraison en mai. Hauteur : 50 cm. 1 pied tous les 50 cm.

Capucine : annuelle. Floraison entre juin et octobre. Hauteur : 15 et 30 cm. 1 pied tous les 25 cm.

Nepeta : vivace. Floraison entre juin et septembre. Hauteur : 45 cm. 1 pied tous les 30 cm.

Pivoine : vivace. Floraison entre avril et juin. 1 pied par m².

M.T-D.

Anciens Combattants



Le 11 novembre, le village a commémoré le 85^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

Le Maire et les Anciens Combattants ont quitté la Mairie, derrière André Périers, notre porte-drapeau, pour rejoindre le Monuments aux Morts. Les gerbes ont été déposées par Edouard de Lamaze et par Gilbert Carpentier, Président des Anciens Combattants. La cérémonie s'est prolongée par la citation aux morts, la lecture du discours officiel, puis par la minute de silence. La Marseillaise clôturait la commémoration avec émotion.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé dans la salle des fêtes, pour prendre le verre de l'amitié, non sans avoir donné son obole aux Bleuets.

R.C.

Avis à la population

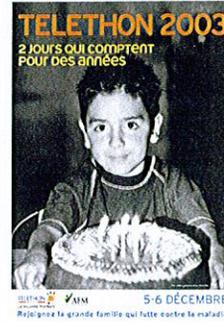


Collecte des Ordures Ménagères

Janvier : 6 - 20
Février : 3 - 17
Mars : 2 - 16 - 30
Avril : 13 - 27
Mai : 11 - 25
Juin : 1 - 8 - 15 - 22 - 29
Juillet : 6 - 13 - 20 - 27
Août : 3 - 10 - 17 - 24 - 31
Septembre : 7 - 14 - 21 - 28
Octobre : 12 - 26
Novembre : 9 - 23
Décembre : 7 - 21
Janvier 05 : 4 - 18

C.C.A.S

Téléthon



A mesure que la fin d'année approche, le Téléthon se met en place, afin de récolter des dons pour aider la recherche médicale. Cette année, le canton de Buchy s'est, une nouvelle fois, mobilisé y compris la commune de Bois-Hérault.

Malgré le froid et la pluie, les randonneurs, qui venaient de Bosc-Roger-sur-Buchy, ont bravé les éléments pour rejoindre la Mairie de Bois-Hérault, via le chemin du Four à Chaux, où un café les attendait pour les réchauffer.

Quant à la permanence qui s'est tenue à la Mairie, elle a permis de recueillir 153 €, soit 63 € de plus qu'en 2002, avec seulement huit donateurs. Merci à eux.

R.C.

Noël des Anciens



C'est le 22 décembre 2003 que le père Noël est passé pour nos Anciens. De 60 à 93 ans, tout le monde a été gâté ! Dans la joie, nous avons passé un agréable après-midi. Merci aux bénévoles qui ont réalisé ces desserts pour le goûter.

En 2004, 17 personnes auront plus de 65 ans et 11 personnes auront de 60 à 65 ans, soit 28 Anciens.

Bientôt nous fêterons un anniversaire ce mois de janvier, et, oui, une femme. Mais qui ?

Le C.C.A.S souhaite une très bonne année à chacun d'entre vous. Joie, bonheur et santé.

E.C.

Conseil Municipal

Compte-rendu du 28 novembre

Voirie

M. le Maire remercie M. Gilbert Letellier, de la Direction Départementale de l'Équipement, d'être venu à cette réunion pour présenter les estimations des travaux à effectuer sur les chemins communaux.

Après étude des différentes estimations, le Conseil Municipal retient l'estimation pour les travaux au chemin de la Quesne, limite de Bois-Guilbert jusqu'à la plaine, pour la somme de 39 820,82 € TTC. Cette phase de travaux comprenant un traitement à la chaux et au ciment de la chaussée en place, avec un revêtement gravillonné bicouche sur l'ensemble de la voie.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention du Conseil Général pour l'aider à financer cette dépense qui sera inscrite au budget primitif 2004.

M. Gilbert Letellier adressera une estimation pour les travaux dans le virage au chemin de la Quesne vers la RD 41.

M. le Maire donne lecture du courrier adressé à M. le Président du SYMAC pour les travaux d'écoulement des eaux.

Le devis établi par l'entreprise Huré, pour rouler du caillou au laser et la pose de regard et de tuyau pour l'écoulement des eaux à l'impasse de la Quesne, sera revu à la prochaine réunion.

École

- Le devis de l'entreprise Lampérier de Buchy, pour la réfection complète de la toiture de l'école, est retenu pour la somme de 6 319,66 €. Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de M. le Préfet au titre de la dotation globale d'équipement et de M. le Président du Conseil Général pour l'aider à financer cette dépense. Celle-ci

sera inscrite au budget primitif 2004.

- M. Morel, Président du Syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire des Hauts-Bosc, a donné sa démission. Une réunion aura lieu le 2 décembre pour élire un nouveau président.

Eglise

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite une subvention auprès du PDL pour l'aider à financer la dépense des travaux de l'éclairage extérieur de l'église, qui s'élève à la somme de 5 157,25 €.

Cette dépense sera inscrite au budget primitif 2004.

M. le Maire donne lecture du procès-verbal de réception des travaux de l'église. L'entreprise Bénard n'a pas terminé la restauration des boiseries. Des travaux supplémentaires sont demandés à l'entreprise Bourse pour la peinture en haut de la porte centrale intérieure.

Une ardoise sur la toiture de la chapelle est partie.

Un rendez-vous avec les entreprises Bénard et Bourse ainsi que M. Mirc, architecte, et la commission des bâtiments communaux, aura lieu le mercredi 10 décembre à 16h30 à l'église, pour vérifier la finalisation des travaux.

Permis de construire

Une demande de permis de construire, pour la restauration du bâtiment en habitation sur la propriété de M. Steeve Bernaville au Mont-Rouvel, a été reçue en Mairie.

M. Bernaville avait déjà déposé une demande de permis de construire, mais le projet concernait une construction d'une surface hors œuvre nette supérieure à 170 m². La DDE a considéré le dossier

irrecevable. Le permis de construire doit être élaboré et signé par un architecte agréé.

M. Bernaville a démolé une partie du bâtiment pour avoir moins de surface, et demande donc un permis de construire qui ne nécessite pas la consultation d'un architecte.

M. le Maire propose de revoir M. Bernaville, pour avoir de plus amples renseignements sur ce nouveau dossier.

SIADE

M. André Verhaeghe, Président du SIADE, a donné sa démission. Une réunion aura lieu le mercredi 3 décembre 2003 à 18h00, à la salle polyvalente de Morgny-la-Pommeraye, pour élire un nouveau Président.

PLU

Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion avec M. Gille, géomètre, et M. Hatrel, architecte,

Divers

- Diverses propositions pour le projet d'un plan d'informations de la commune dans le centre-bourg pour renseigner les visiteurs et améliorer la qualité de l'accueil sont examinées. Le projet de plan retenu est celui en bois avec une toiture. Ce plan est subventionné par le PDL à hauteur de 50% des dépenses hors taxes.

- Le Conseil Municipal décide de verser la subvention de 76,22 € à l'association *La rencontre des Hauts-Bosc*.

- Le devis Indelec, pour la vérification annuelle du paratonnerre de l'église, est accepté.

R.C.

Informations Générales

Accueil

M. Campain et M^{lle} Langlois se sont installés au 609 de la rue du Château.

Naissance

Noces d'Or

Décès

Téléphones utiles

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmes : 17

Ambulance Bucheoise : 02.35.34.42.05

Ambulance Hébert : 02.35.34.43.79

Centre anti-poisons : 02.35.88.44.00

Médecins

Marc Baril : 02.35.34.41.41

Philippe Duret : 02.35.34.09.36

M-C Monnoye : 02.35.34.09.36

Vétérinaires

Jean-Claude Tartarin : 02.35.34.40.06

François Thomas : 02.35.34.40.06

Pharmacie

Y. Qureshi Bellec : 02.35.34.40.41

Agenda

18 janvier 15h30 : Galette des rois

4 avril 20h30 : Choucroute

Poubelles : 6 - 20 janvier

3 - 17 février

2 - 16 - 30 mars

Ouvertures de la Mairie

Mardi : 09h30 - 18h30

Jeudi : 14h00 - 18h30

Permanence des Adjointes

Mardi : 14h00 - 16h00

Permanence du Maire

Samedi matin sur rendez-vous

Téléphone : 02.35.34.44.37

Fax : 02.35.34.29.47

E-mail : mairie.boisheroult@wanadoo.fr